



PARCOURS JE GERE LES DOSSIERS DU PERSONNEL

34

FORMATIONS VIDEO

de 11 minutes en moyenne



DES APPORTS THEORIQUES

en format PDF



DES TESTS DE VALIDATION

pour valider vos acquis



Environ 9h pour se former

PREREQUIS

- Aucun

OBJECTIFS

- Se former à la gestion des dossiers du personnel du recrutement jusqu'au départ de l'entreprise

PUBLIC VISE

- Assistant (e) ressources humaines
- Gestionnaire de paie
- Comptable de TPE/PME
- Conjoint (e) de dirigeant de TPE/PME

EXPERT FORMATEUR

- Consultant spécialisé en droit social et du travail

LES 34 FORMATIONS DE VOTRE PARCOURS EN DETAIL

1. Introduction au parcours Je gère les dossiers du personnel
2. Les formalités d'embauche
3. Je prends connaissance de l'organigramme de l'entreprise
4. Je rédige l'annonce à partir de la fiche de poste
5. Je diffuse l'annonce de recrutement
6. Je cherche des candidats sur internet
7. Je trie les CV reçus
8. Je réalise une première sélection par téléphone ou en visio
9. J'organise des entretiens pour les candidatures retenues
10. J'établis les formalités d'embauche
11. Je formalise le contrat de travail
12. La constitution du dossier
13. J'ouvre un dossier du personnel
14. Je communique les éléments permanents au service paie
15. J'accueille les nouveaux entrants
16. Le suivi du contrat de travail
17. Je gère les congés du personnel
18. Je formalise une lettre d'avertissement
19. J'établis le tableau de bord social
20. J'organise les visites médicales
21. Je tiens le planning et organise les entretiens d'évaluation
22. Je tiens le planning et organise les entretiens professionnels
23. Je convoque les salariés en formation
24. J'établis les convocations du CSE
25. Je rédige les comptes-rendus des réunions du CSE
26. Je transmets les informations pour le bilan social
27. Je transmets les informations pour la base de données économiques et sociales (BDES)
28. J'apprends à utiliser le SIRH
29. J'accompagne la mise en place de l'outil GPEC
30. La clôture du dossier
31. J'établis les convocations pour licenciement
32. Je réalise les formalités de départ
33. Je procède à l'archivage du dossier du personnel
34. Conclusion

Vous voulez suivre ce parcours ?

L'équipe pédagogique peut être contactée sur pedagogie@laformationpourtous.com (réponse dans les 24 heures ouvrables) et les lundi, mardi, jeudi et vendredi au 06.82.93.35.08 et les mercredi et samedi au 06.82.93.35.07.

Le prix du parcours de formation est de 70 € T.T.C. et comprend :

- le parcours de formation en tant que tel.
- un abonnement pour un parcours de formation donne accès aux formations du parcours. L'accès à la plateforme débute dans les 48h ouvrables maximum après le règlement de la formation, une fois le compte créé par les équipes de FORCES et le parcours choisi par l'apprenant, à raison d'un mois par parcours.
- des quiz de validation de connaissance après chaque module vidéo, avec correction automatique des réponses apportées. Sur option, le candidat peut demander à passer un examen en ligne sous surveillance de webcam.
- des documents complémentaires aux concepts étudiés, de type Glossaire ou Tableaux à compléter.

Les vidéos de formation sont consultables par les personnes porteuses de handicap physique de leur domicile, sur leur ordinateur, tablette ou portable. Les personnes souffrant de handicap visuel ou auditif peuvent avoir des difficultés à voir ou à entendre les vidéos. Dans ce cas, elles peuvent consulter :

- l'AGEFIPH : www.agefiph.fr – 0 800 11 10 09 – et la page de son site web spécialement dédiée à la formation : <https://www.agefiph.fr/ressources-handicap-formation>
- le site service-public.fr pour connaître leurs droits : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits>